

Projet pédagogique

ALSH de Belle-Île-en-Mer

Vacances de février 2022

LES KIDS OLYMPICS

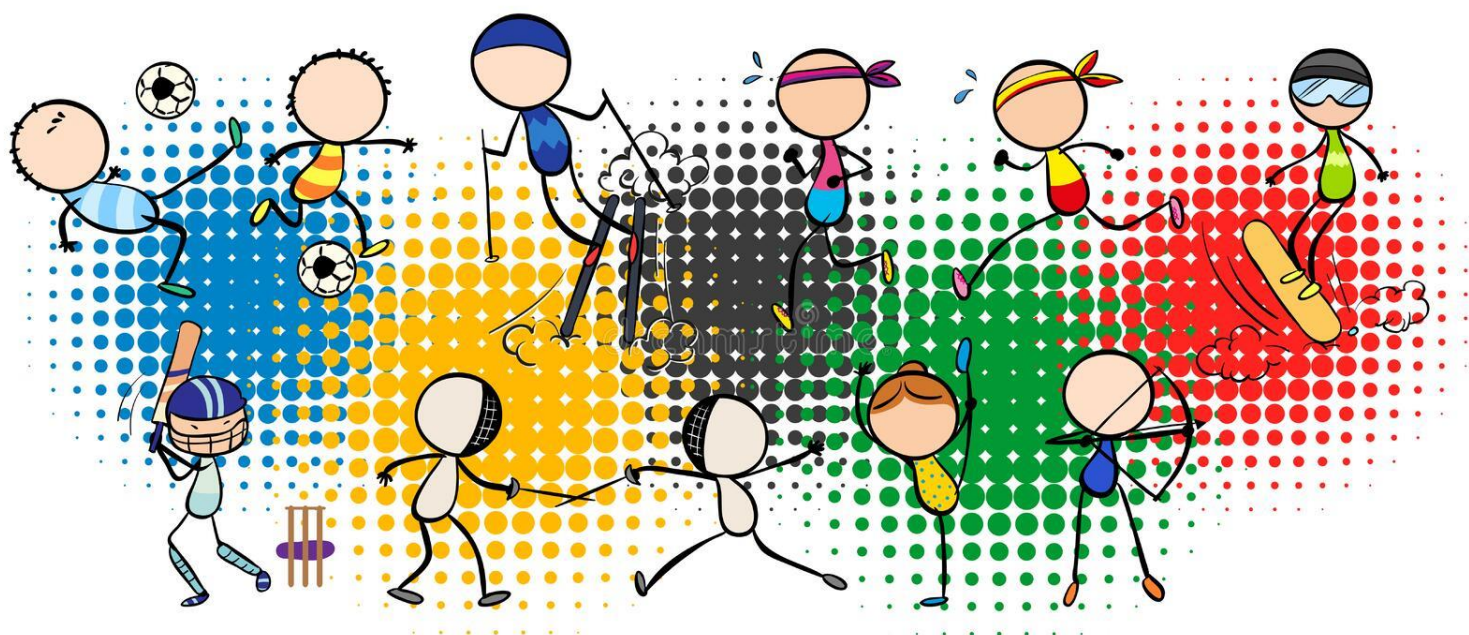


Table des matières

I.	Eléments de contexte	3
A.	Présentation de l'accueil de loisirs	3
B.	La Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer et Les PEP 56	2
C.	Les valeurs des PEP 56	3
II.	Le projet pédagogique de l'équipe	4
A.	Nos objectifs	4
B.	Thème des vacances de février : Les jeux olympiques	8
C.	Mesures pour les accueils spécifiques	8
D.	Mesures pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans	9
III.	Le projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs	10
A.	L'équipe	10
B.	Les espaces	12
C.	La journée type	13
IV.	L'évaluation	16
A.	Avec les enfants	16
B.	Avec les parents	16
C.	Entre les membres de l'équipe	16
D.	Avec la CCBI	16

I.Éléments de contexte

A. Présentation de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est géré par le service enfance de Belle-Île-en-Mer. Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 11 ans. L'accueil se déroule dans les locaux de l'école Poumet, rue des Remparts, à Palais. Les bureaux du service sont situés dans la Maison de l'Enfance, rue Pierre Cadre, à Bangor

Nous rencontrer :

En période scolaire :

à la Maison de l'Enfance

Mardi 14h-18h

Jeudi 14h-18h

Vendredi 9h-12h

En période de vacances scolaires :

à l'accueil de loisirs, sur rendez-vous

Nous contacter :

Coordination du service enfance :

Coordination.belleile@lespep56.com

06.75.49.30.60

02.97.14.53.72

Accueil de loisirs :

alsh.belleile@lespep56.com

06.70.34.38.06

02.97.14.53.72

Nous accueillons les enfants :

Tous les mercredis en période scolaire, de 7h30 à 18h30

Du lundi au vendredi en période de vacances scolaires, de 7h30 à 18h30 exceptées les vacances de fin d'année et la dernière semaine d'août

Les familles sont informées des actualités de l'accueil de loisirs via :

- Les mails, le téléphone et les permanences au bureau à Bangor
- le site de la CCBI
- le site des PEP56
- le blog <https://alshbelleile.toutmoncentre.fr/>

B. La Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer et Les PEP 56

Par délibération en date du 26 janvier 2016, la Communauté de Belle-Île-en-Mer (CCBI) a décidé de confier aux PEP 56 la gestion des services publics de la petite enfance et de l'enfance. Cette convention est conclue pour une durée de 5 ans et a pour terme le 31 août 2021.

Les PEP 56 sont donc chargées, dans le cadre du service enfance :

- De gérer, exploiter et entretenir les locaux mis à disposition et situés à l'école Stanislas Poumet pour les enfants de 3 à 11 ans
- D'organiser, animer et faire fonctionner un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) des enfants de 3 à 11 ans
- De créer, organiser et animer les dispositifs et organisations attendus par les familles et enfants en matière de loisirs notamment sorties, séjours, animations évenementielles, ateliers et stages
- De développer et animer une dynamique visant à mettre en synergie les acteurs locaux œuvrant dans le champ de l'enfance en facilitant les échanges et les travaux de réflexion et en contribuant activement aux actions de la CCBI

L'ALSH accueille au maximum 70 enfants, dont 32 enfants de moins de 6 ans.

L'objectif de ce service est de permettre aux enfants de passer de belles journées de loisirs pendant les vacances afin de leur faire partager des expériences de vie en collectivité tournées vers les autres, vers le continent, vers la découverte de nouveaux horizons.

L'ALSH dispose de différents espaces pour accueillir les enfants :

- Dans la partie école maternelle : hall d'entrée, salle de psychomotricité, salle de sieste, sanitaires, coin cuisine et buanderie
- Dans la partie école primaire : hall d'entrée, salle de garderie, salle de bibliothèque et centre documentaire, local de stockage, sanitaires, infirmerie, salle PEP et hall élémentaire
- A l'extérieur : cours de récréation et jeux extérieurs, local de stockage avec jouets roulants (vélos et trottinettes)

L'ALSH se situe à l'orée d'un bois, avec des fortifications et une aire de jeux, à proximité du sentier côtier et de plages. Il est aussi possible de se rendre à pied dans le centre de Palais et d'accéder aux équipements proposés (médiathèque, cinéma, commerces, marché...).

L'ALSH dispose également d'un véhicule 9 places pour transporter les enfants, le matériel et le personnel.

C. Les valeurs des PEP 56

Les PEP s'appuient historiquement sur deux valeurs fondamentales : Laïcité et Solidarité.

La laïcité se caractérise par l'affirmation de l'absolue liberté de conscience, l'absolue liberté de croire ou de ne pas croire, donc par l'affirmation de la liberté de culte, de tous les cultes, dans le respect des droits de l'homme et du citoyen et dans la mesure où la croyance religieuse ne se veut pas principe d'organisation publique, sociale et politique.

La laïcité, parce qu'elle pose le principe de séparation des églises et de l'état, pose aussi celui de la différence entre privé et public. La laïcité a pour effet le respect des convictions de chacun (tolérance). Ce qui implique que, dans la vie collective, soit respectée la séparation entre ce qui relève du privé (nourriture, repas...) et ce qui relève du public (activités de piscine par exemple) et que, dans la vie collective cette séparation privé/public soit clairement exprimée, expliquée et portée à la connaissance des intéressés avant le début de la vie collective.

Dans les activités doit être assurée une absolue indépendance par rapport à toute croyance, tout dogme, religieux ou autre, et doit être refusée toute logique autre que celle exigée par les activités et à plus forte raison tout prosélytisme pour assurer une entière liberté de conscience et de choix à toutes et tous.

La solidarité est caractérisée par le fait que les différentes catégories sociales bénéficient des mêmes droits protecteurs, droit du travail et protection sociale et par le principe d'égalité des droits. Pour les PEP, être solidaire ne veut pas dire faire à la place, ou faire pour, mais faire avec, protéger et rendre capable.

A ces deux valeurs, socle de l'association, s'adjoignent les valeurs d'humanisme, de citoyenneté et d'ouverture aux autres totalement liées aux deux premières.

Chaque personne qui passe par une structure PEP est d'abord un individu à part entière, un sujet global avant d'être le bénéficiaire d'un service. Cette dimension humaine doit être constamment rappelée afin que chacun soit perçu comme un individu dans sa globalité quels que soient sa situation et les problèmes spécifiques qu'il rencontre. Il s'agit d'accompagner des individus.

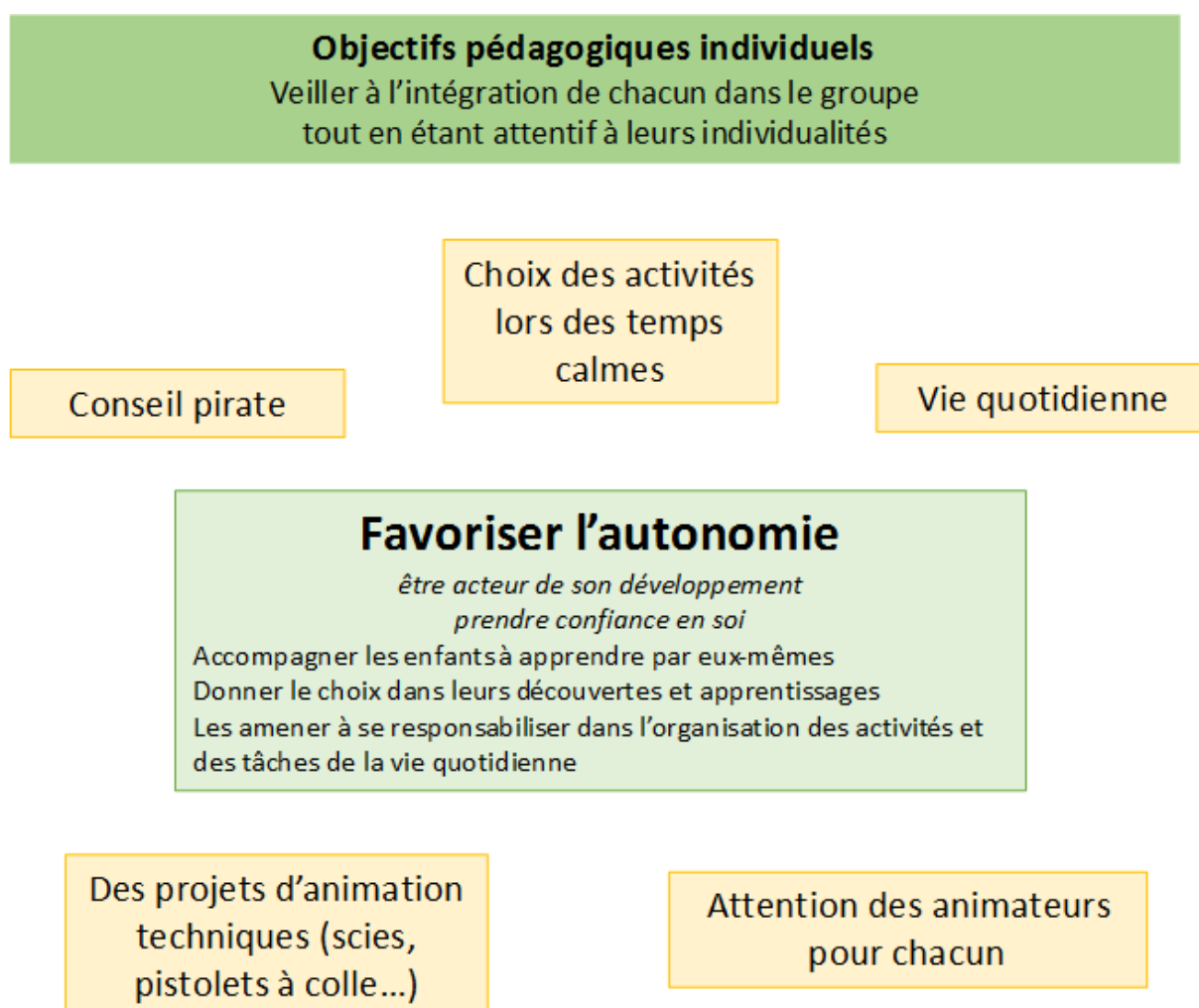
Toute action PEP a pour but le développement de capacités de réflexion et de faire, le développement de capacités d'autonomie. Toute action PEP mise sur un processus d'émancipation. L'émancipation est un processus constant dans lequel chaque être humain est engagé tout au long de sa vie et qui traduit la capacité de tout un chacun à s'affranchir des multiples dépendances sociales, économiques, intellectuelles, affectives et à prendre sa part aux affaires de la cité pour se faire reconnaître comme citoyen.

II. Le projet pédagogique de l'équipe

A. Nos objectifs

En lien avec les objectifs éducatifs des PEP56, nous avons défini en équipe les objectifs pédagogiques que nous nous fixons pour cet été.

En vert d'abord, nous vous présentons les objectifs individuels, et en jaune les actions ou organisations que nous mettons en place pour y répondre.



Résolution de
conflits par les
messages clairs

Réunions d'équipe

Favoriser l'esprit critique

Pourquoi ?

Se questionner sur nos pratiques et nos pensées

Se remettre en question sur ce que l'on pense savoir

Analyser et mieux comprendre les réactions de chacun

Lectures critiques
et partenariat
avec la
médiathèque

Des projets
d'animation en
lien avec l'actu

Travail en lien avec le
SESSAD de Belle-Île et
Gabriel Deshayes

Acquisition de
matériel
pédagogique

Favoriser l'intégration de tous les enfants

S'appuyer sur les points communs des enfants, au-delà de toute différence

Adapter projets d'animation et tâches de la vie quotidienne aux capacités de chacun

Lutter contre les jugements et préjugés : de genre, de physique, d'âge, de capacités...

Rencontrer l'enfant porteur de handicap et ses parents, les adultes qui l'accompagnent, avant sa venue au centre. Considérer ces enfants comme des membres à part entière du groupe

Formation des
animateurs

Echanges entre anim et
enfants sur ces questions
lors des temps de
rassemblement

En bleu ensuite, nous vous présentons les objectifs collectifs, et en mauve les actions ou organisations que nous mettons en place pour y répondre.

Objectifs pédagogiques collectifs

NOUS avant JE dans les activités et les tâches de la vie quotidienne. Inviter les enfants à être des acteurs directs de la vie de l'accueil

Bien que dans une situation sanitaire totalement inédite, le collectif est et reste primordial

Préparation et
moment du
goûter

A toi de jouer

Projets
d'animation
coopératifs

Favoriser la coopération

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Être ensemble plutôt que d'être en confrontation

Faire que chaque enfant puisse mettre ses compétences au service du groupe

Conseil pirate

Vie quotidienne à
l'accueil de loisirs

Questionner les
enfants sur leurs
paroles et leurs
actes

Résolution de
conflits

Veiller au respect de soi et des autres

*Susciter le questionnement sans porter de jugements et en anticipant la
réaction d'autrui*

"j'aime pas ton dessin" > pourquoi dire cela ? Dans quel but ? Qu'est-ce que
cela va apporter à cette relation ?

dire "froufrou" avec de la semoule dans la bouche à la cantine > quel impact
cet acte va avoir sur les agents de cantine et d'entretien ?

Messages clairs

Echanger sur les
règles de vie

Matériaux de
récupération

Respect des
espaces et du
matériel

Projet d'animation
nature

Veiller au respect de l'environnement

Découvrir, apprendre et préserver

Dans les projets d'animation, dans les tâches de la vie quotidienne et lors des
sorties

Donner les clés pour agir positivement sur notre environnement

Tri, compostage,
potager

Visite de fermes,
jardins

Partenariat avec le
CPIE

B. Thème des vacances de février : Les jeux olympiques

L'Olympisme est une philosophie universelle porteuse de valeurs et de messages sociétaux. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. Son but est de mettre le sport au service du développement de l'homme pour promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. Durant les vacances d'hiver, l'équipe d'animation plongera les enfants à travers l'univers des jeux olympiques.

Au programme : l'équipe d'animation proposera la création et l'aménagement d'un village olympique, la création d'une mascotte, la fabrication d'un drapeau pour le challenge sportif, un quizz sur les hymnes nationaux des pays d'Europe, des activités sur la culture et traditions des pays d'Europe, des initiations sportives et des olympiades.

Les objectifs pédagogiques de cette période sont donc les suivants :

- Favoriser le développement personnel et l'autonomie de l'enfant
- Encourager la mixité chez l'enfant
- Développer les notions de tolérance, d'ouverture, de respect
- Développer les notions de civisme, de responsabilité et de citoyenneté
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

C. Mesures pour les accueils spécifiques

- Les assistants sanitaires :

Cet hiver, Maël et Alexandra seront les assistants sanitaires de l'accueil de loisirs. Titulaire du PSC1, ils ont pour missions :

- De s'assurer de la remise des renseignements médicaux, et des certificats médicaux si besoin, pour chaque enfant
- D'informer l'équipe sur les enfants qui ont des allergies
- D'identifier les enfants qui suivent un traitement médical et s'assurer de la prise de ces médicaments
- De s'assurer que ces médicaments sont conservés sous clé sauf si ce médicament doit être en permanence à la disposition de l'enfant (trousse d'urgence)
- De tenir le registre d'infirmerie
- De tenir à jour les trousse de premiers soins

- L'accueil d'enfants porteurs de Projet d'Accueil d'Individualisé (PAI), de trouble de la santé ou de handicap

Cet accueil est préparé en amont par l'équipe avec la famille et l'enfant.

Au moment de l'inscription, les familles sont orientées vers la direction pour qu'elles puissent l'informer de tout comportement de l'enfant susceptible de modifier le déroulement de l'accueil, en précisant le niveau d'autonomie, les aspects qui pourraient le mettre en danger lui-même et les autres et le cas échéant, le système de communication de l'enfant avec les autres. La direction informe ensuite l'équipe en donnant seulement les informations nécessaires.

L'équipe d'animation est informée des différentes procédures de la vie quotidienne concernant l'enfant (habillage, appareillage...). Les consignes sont expliquées à tous les personnels concernés (animateurs, cuisiniers, encadrants, intervenants extérieurs...) sur les éventuelles allergies ou régimes alimentaires spéciaux, mais aussi sur le suivi du traitement médical. Les ordonnances et autres prescriptions médicales ainsi que les médicaments sont gardés en sûreté.

D. Mesures pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans

La Protection Maternelle Infantile (PMI) limite l'accueil des enfants de moins de 6 ans à 32 à la fois dans nos locaux. Les espaces sont donc adaptés et équipés pour ce public.

Le fonctionnement de l'accueil et les projets d'animations veillent au respect des besoins physiologiques des enfants selon leur âge.

Nous disposons d'une salle de sieste : les enfants de 3 ans font la sieste, les plus âgés peuvent venir écouter les histoires et s'y reposer.

Nous demandons aux parents de fournir un rechange en cas d'accident. Les doudous et tétines sont acceptés pour la sieste et les temps d'accueil, puis sont rangés dans le sac.

III. Le projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs

A. L'équipe

L'équipe est composée de 3 permanentes et des saisonniers :

- Une directrice, BPJEPS mention Loisirs tous publics
- Une animatrice permanente, BAFA et DUT CS
- Une agente d'entretien
- Des animateurs saisonniers titulaires du BAFA ou stagiaires

	Semaine 1 (7/02 au 11/02/2022)	Semaine 2 (14/02 au 18/02)
3-5 ans	Maël Bastian Clémentine	Maël Bastian Merlin
6-11 ans	Thomas Bénédicte	Thomas Bénédicte

L'équipe permanente est garante :

- De la conformité de l'accueil de loisirs avec le cadre réglementaire des Accueils Collectifs pour Mineurs
- De la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Du projet pédagogique qui découle du projet éducatif, ainsi que de l'ensemble des projets d'animation
- Des différents protocoles de sécurité et de fonctionnement
- Du suivi des stagiaires BAFA
- De la qualité de l'accueil, de la communication et du développement des relations entre les différents acteurs (équipe, enfants, familles, agents techniques, intervenants)

L'agente de service et le personnel du restaurant extrascolaire sont des acteurs indispensables au bon déroulement de l'accueil des enfants au sein de l'ALSH. L'équipe de direction de l'ALSH est en relation permanente avec ces agents.

Les animateurs saisonniers :

- Ils sont diplômés du BAFA ou autre diplôme équivalent, ou bien sont en stage de validation de leur diplôme
- Ils ont pour fonctions d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Ils participent à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs (équipe d'animation, enfants, familles, agents techniques, intervenants, équipe de direction)
- Ils participent, au sein de l'équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM
- Ils encadrent et animent la vie quotidienne et les activités
- Ils accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs projets
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie
- Ils s'engagent à mettre en œuvre les projets d'activités définies en équipe
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

L'équipe permanente et les animateurs saisonniers se rencontrent deux fois avant les vacances (préparation et aménagement des locaux) et construisent ensemble ce projet pédagogique ainsi que les projets d'animation.

L'équipe se réunit aussi un soir par semaine pendant les vacances pour :

- De faire le bilan de la semaine écoulée
- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique, amener des changements dans le fonctionnement si nécessaire
- De préparer les activités
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins

Ces réunions permettent aussi de s'organiser sur les différents créneaux d'arrivée et de départ. Chaque membre de l'équipe dispose d'une demi-heure de pause dans la journée, soit avant, soit après le repas. Les créneaux de ces pauses sont aussi décidés en équipe.

B. Les espaces

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'école Stanislas Poumet, à Palais.

Les espaces sont organisés de la façon suivante :

6 à 11 ans : Un bâtiment d'accueil et d'activités avec un hall, une salle d'activités, des sanitaires et une cuisine, ainsi qu'un autre bâtiment avec un hall, une salle d'activité et des sanitaires

3 à 5 ans : Un bâtiment composé d'un hall, d'une salle de motricité, d'une salle de sieste, de sanitaires et d'une buanderie.

Chaque bâtiment dispose de sanitaires adaptés à l'âge des enfants accueillis.

Des documents rappelant les gestes barrières à destination des enfants sont affichés dans chaque espace utilisé.

C. La journée type

La journée type à l'ALSH

7H30-9H30 : Arrivées échelonnées des enfants et de l'équipe, activités libres, petits jeux

9H30-11h30 : Rangement, rassemblement, projet d'animation des animateurs

11H30-11H45 : Rangement, rassemblement, bilan de la matinée

11H45-12H00 : Préparation au repas, arrivées et départs des enfants

12H00-13H00 : Déjeuner

13H00-13H30 : Activités libres en extérieur et organisation du temps calme

13H30-14h00 : Départs et arrivées des enfants, temps calme, début de la sieste

14H00-16h00 : Rangement, rassemblement, conseil des pirates, « à toi de jouer ! »

16H00-16h30 : Rangement, rassemblement, bilan de l'après-midi, goûter

16H30-18H30 : Départs échelonnés des enfants et de l'équipe, activités libres, petits jeux

Les Temps d'accueil

7H30-9H30 : Arrivées échelonnées des enfants et de l'équipe, activités libres, petits jeux

Un membre de l'équipe est en charge de l'ouverture des bâtiments à 7h30, il accueille les familles et les enfants et facilite la séparation. Les autres animateurs arrivent à 8h30 et 9h30.

Temps libre, jeux, dessins et lecture sont proposés aux enfants. Jeux en extérieur dès que le taux d'encadrement est suffisant.

11H45-12H00 : Préparation au repas, arrivées et départs des enfants

16H30-18H30 : Départs échelonnés des enfants et de l'équipe

Activités libres : proposition de jeu ludique, sportif ou de détente.

L'équipe accompagne le départ des enfants et échange avec les parents sur les incidents et ressentis de la journée de leurs enfants. Un membre de l'équipe est en charge de la fermeture des bâtiments à 18h30, les autres animateurs sont partis à 16h30 et 17h30.

Les temps de vie quotidienne

11H30-11H45 : Rangement, rassemblement, bilan de la matinée

Préparation de la sieste pour les petits : les moins de 6 ans vont installer leur lit pour ceux qui font la sieste et les autres moins de 6 ans choisissent un livre à lire avec leurs animateurs ou installent un pôle calme dans la salle de motricité. Les enfants se préparent pour le repas.

12H00-13H00 : Déjeuner

Les enfants s'installent à table en restant avec leur groupe. Du mobilier adapté aux plus petits est utilisé. Un animateur par table accompagne les plus jeunes. Les animateurs les invitent à goûter à tout, à prendre une quantité de nourriture raisonnable pour ne pas gâcher, quitte à se resservir.

13H00-13H30 : activités libres en extérieur et organisation du temps calme

Après un temps de jeu à l'extérieur, les animateurs rassemblent les enfants et organisent un temps d'échange pour que les enfants puissent s'exprimer sur ce qu'ils souhaitent faire en temps calme.

16H00-16h30 : Rangement, rassemblement, bilan de l'après-midi, goûter

Les temps d'activité : « projets d'animation » et « A toi de jouer ! »

9H30-11H30 : Rangement, rassemblement, projet d'animation des animateurs

Rangement et présentations des activités. Les enfants sont invités à ranger les différents espaces d'accueil. Les animateurs rassemblent les enfants, c'est le moment de faire connaissance entre eux et avec l'équipe d'animation. Les animateurs présentent les activités du projet d'animation du matin.

A l'initiative des animateurs, ces ateliers ont une visée artistique, sportive, culturelle, scientifique ou environnementale. Il s'agit de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants, éveiller leur curiosité et élargir leurs centres d'intérêt. Ces projets d'animation variés défendent les valeurs du projet pédagogique.

14H00-16H00 : Rangement, rassemblement, conseil des pirates, « à toi de jouer ! »

Après le temps calme, les enfants se réunissent avec les animateurs pour le conseil des pirates. Ce conseil a pour objectif de laisser le choix aux enfants dans les activités qu'ils veulent faire l'après-midi pendant le temps « à toi de jouer ». Lors de ce conseil, les enfants prennent la parole devant le groupe pour exprimer leurs envies. Le rôle de l'animateur est d'accompagner le groupe et de réguler si besoin.

Une fois que le conseil des pirates est terminé, les enfants mettent en place les activités choisies. Les animateurs leur fournissent les moyens de réaliser et mettre en place ces activités.

Vers 15h30, un petit groupe d'enfant accompagné par un animateur prépare le goûter pour tout le monde. Le goûter est pris dans l'espace de la tranche d'âge. Le rangement du goûter est effectué par le groupe qui l'avait préparé.

Pour « à toi de jouer ! », le centre de loisirs dispose d'un stock de matériel de loisirs créatifs permettant de réaliser une économie sur les matériaux ou de valoriser du matériel obsolète. Un stock de matériel d'extérieur est aussi disponible (jeux de ballons, jeux de plages, jeux collectifs, trottinettes, kartings...). Le recyclage et la récupération sont donc des sujets régulièrement abordés avec les enfants.

Le temps calme et la sieste

13H30-14H00 : Départs et arrivées des enfants, temps calme, début de la sieste

Les enfants se dirigent calmement vers les espaces intérieurs pour un temps calme permettant la digestion et la détente indispensable au respect de leur rythme journalier. Les enfants vont directement à l'activité qu'ils ont choisie. L'objectif de ce temps est la responsabilisation et l'autonomie : ils font le choix de leur activité en fonction de leurs besoins et en prenant en compte les recommandations des animateurs.

Concernant les plus jeunes, les enfants de trois ans font la sieste. Pour les plus âgés, nous demandons aux parents quand ils amènent leurs enfants si celle-ci est nécessaire, mais nous n'obligeons pas les enfants à la faire.

IV. L'évaluation

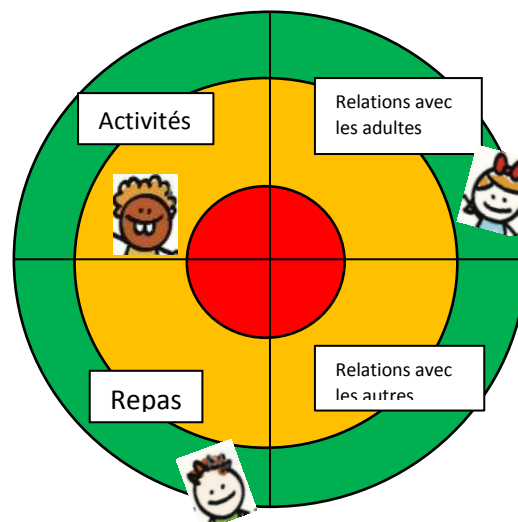
A. Avec les enfants

Des outils d'évaluation sont mis en place par l'équipe d'animation. Par exemple, une cible est mise à disposition des enfants. 4 domaines sont proposés à l'évaluation. Chaque enfant poste une étiquette à lui qu'il place dans chaque domaine en fonction de ses ressentis :

- Cible verte, l'enfant apprécie
- Cible orange, l'enfant apprécie moyennement
- Cible rouge, l'enfant n'apprécie pas

Autre exemple : les enfants disposent de cartes smileys présentant des émotions qu'ils déposent dans une urne afin de nous décrire leur journée. L'équipe d'animation les récupère et échange avec les enfants.

Ces outils permettent de comprendre ce que pensent les enfants de l'accueil de loisirs et des projets d'animation proposés. Avec les enfants, l'équipe peut ainsi échanger, réfléchir et adapter son organisation.



B. Avec les parents

En fin de période d'activité, nous distribuerons aux parents un questionnaire pour recenser leurs avis et suggestions sur le fonctionnement de l'ALSH. Ce questionnaire aidera l'équipe à améliorer le projet pédagogique pour les périodes suivantes.

C. Entre les membres de l'équipe

Lors de la réunion d'équipe hebdomadaire, l'équipe de direction fait remonter les avis et propositions des animateurs par des outils d'animation de réunion originaux et diversifiés. L'idée étant de faciliter la prise de parole de chaque animateur et d'encourager le débat sur des sujets qui pose question à certains membres de l'équipe. L'équipe de direction réalise aussi des entretiens individuels avec les animateurs à mi période et à la fin de l'été.

D. Avec la CCBI

Afin d'assurer une évaluation de l'ALSH, 3 réunions annuelles sont organisées :

- Au mois de mai (bilan hiver-printemps + organisation été)
- Au mois d'octobre (bilan été + organisation automne)
- Au mois de décembre (bilan annuel + projection n+1)

Afin d'assurer une coordination entre le service enfance de la CCBI et les PEP 56, différentes rencontres sont organisées avec la présence de la directrice de l'ALSH et du directeur de la filière enfance des PEP 56.